

L'avocat et la lutte anti-blanchiment & Financement du terrorisme

Vendredi 15 décembre 2017
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Marie-Emma BOURSIER

Doyen de la Faculté de droit Versailles- Paris-Saclay
Maître de conférences HDR
Directrice du Master 2 de droit pénal de l'entreprise

Organisé par :

Thierry VOITELLIER
Avocat au Barreau de Versailles
Cabinet COURTAIGNE Avocats

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'EUROJURIS
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

Les enjeux nationaux et internationaux de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)

- Enjeux de sécurité publique et de sécurité financière
- Enjeux de compétitivité et de réputation

Les règles substantielles applicables : sources légales et sources jurisprudentielles

- Les sources européennes et internes : actualités
- La montée en puissance des autorités sectorielles de contrôle

Les bonnes pratiques et les risques de sanction

- Les conseils opérationnels : classification et cartographie des risques
- Les sanctions

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 5 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

- Je souhaite consulter la formation en direct à distance (480 € TTC, soit 400€ H.T.)

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Le dispositif de visio-conférence ne sera mis en place qu'au-delà de trois inscriptions par séminaire. La tenue effective de la formation à distance vous sera annoncée 15 jours avant le séminaire. A partir de votre confirmation, aucun remboursement de la formation à distance ne pourra avoir lieu. Le participant doit disposer d'une connexion internet et se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct Formation reconnue par le CNB.

Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.